

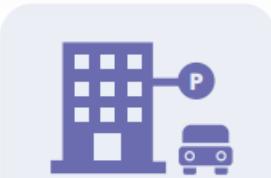




Parcs extérieurs associés aux bâtiments soumis aux obligations



Parkings couverts et ouverts au public  
neufs, extensions, rénovations lourdes et existants



Parcs extérieurs et ouverts au public  
neufs, extensions, rénovations lourdes et existants

Janvier 2024

Janvier 2025

Juillet 2026

Juillet 2027

Juillet 2028

Bureaux

Commerce  
Artisanat  
Industrie  
Entrepôt /  
Hangar commercial

Bâtiments administratifs  
Hôpitaux  
Scolaire et universitaire  
Sportifs / Loisirs



Bureaux Commerce Artisan Industrie Entrepôt Hangar Hôpitaux Équipements sportifs Loisirs Établissements scolaires

Pour tous les bâtiments existants dès 500 m<sup>2</sup> (même sans rénovation)

















